

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 1<sup>er</sup> JUILLET 2010 à 20h30**

**Convocation du 23 Juin 2010**

Absents : Mme GALLOPIN, excusée donne pouvoir à Mme BEHUE  
Mme PAIN, excusée donne pouvoir à M. PELLARD  
M. DABILLY, excusée donne pouvoir à M. MERCIER  
M. BODEY, excusé.

**ORDRE DU JOUR** :

1. *Emprunt – travaux de sécurité rue Pasteur : choix de l'organisme de crédit*
2. *Travaux d'électricité à l'école de la Vallée : choix de l'entreprise*
3. *Rapport 2009 sur le prix et la qualité du service de l'Assainissement collectif*
4. *Aide aux sinistrés du Var*
5. *Ecole de la Vallée : demande de financement exceptionnel pour achats de manuels scolaires*
6. *Avenant n° 1 à la convention relative à l'organisation des transports scolaires*
7. *Avenant n° 1 marché de travaux avec la Sté Eiffage pour les travaux de sécurité rue Pasteur Tranche 1*
8. *Décision modificative du budget communal*
9. *Questions diverses*

M. PELLARD a été élu secrétaire de séance.

*Le compte rendu de la séance du 27 mai 2010 est adopté à l'unanimité*

**1. *Emprunt – travaux de sécurité rue Pasteur : choix de l'organisme de crédit***

Monsieur le Maire rappelle aux élus l'inscription d'un emprunt de 150 000 € au budget 2010 pour le financement des travaux de sécurité rue Pasteur. Les travaux étant bientôt achevés, il conviendrait de confirmer l'emprunt envisagé. Pour ce faire, 3 sociétés de crédits ont été consultées (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne et Dexia). Au vu des propositions et après avis de la Commission Finances réunie le 28 juin 2010, Monsieur le Maire demande au Conseil de confirmer le choix de la Commission, à savoir :

NOM DE LA BANQUE	CAISSE EPARGNE
NOM DU CONTACT	M. SOUQUET
DURÉE DU PRÊT	15 ANS
TAUX FIXE	3 %
ECHÉANCE	TRIMESTRIELLE
FRAIS DE DOSSIER	150 €
DATE PREMIERE ECHÉANCE	15/10/10
DATE VERSEMENT DES FONDS	15/07/10

*Décision adoptée à l'unanimité*

## **2. Travaux d'électricité à l'école de la Vallée : choix de l'entreprise**

Monsieur le Maire précise qu'il est impératif de réaliser des travaux d'électricité et de peinture à l'école de la Vallée.

- Travaux d'électricité « courant fort »

Au vu des devis présentés et après avis de la commission des travaux, il demande au Conseil de valider le choix de l'entreprise, à savoir : BGE pour un montant de 2 006,62 € TTC

### ***Décision adoptée à l'unanimité***

- Travaux d'électricité « courant faible » pour la classe informatique

Au vu des devis présentés et après avis de la commission des travaux, il demande au Conseil de valider le choix de l'entreprise, à savoir : BGE pour un montant de 4 074,46 € TTC

### ***Décision adoptée à l'unanimité***

- Travaux de peinture

Au vu des devis présentés et après avis de la commission des travaux, il demande au Conseil de valider le choix de l'entreprise, à savoir : ISOREX pour un montant de 9 790,24 € TTC

### ***Décision adoptée à l'unanimité***

## **3. Rapport 2009 sur le prix et la qualité du service de l'Assainissement collectif**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement. Ce rapport concerne: la démographie, le nombre d'abonnés, les volumes consommés, les travaux effectués, etc. Ce document est tenu à la disposition du public en mairie. Il est, aussi, adressé à la Préfecture.

Pour 2010 et 2011, les boues de Morancez seront épandues à Sours avec l'accord de la Chambre d'Agriculture.

### ***Rapport adopté à l'unanimité.***

## **4. Aide aux sinistrés du Var**

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a reçu de l'association des Maires du Var, le 18 juin dernier, un courrier d'appel à la solidarité suite à la catastrophe qui a touché un grand nombre de communes du Var. Il demande aux Conseillers leur avis sur ce sujet. M. le Maire propose la somme de 300 € (soit environ 18 centimes par habitant).

### ***Décision adoptée à l'unanimité pour le versement exceptionnel de 300 €.***

## **5. Ecole de la Vallée : demande de financement exceptionnel pour achats de manuels scolaires**

Par courrier en date du 21 mai 2010, Monsieur le Directeur de l'école de la Vallée demande à la Commune de Sours de participer au financement des manuels scolaires suite à la mise en place des nouveaux programmes. Le coût estimé est de 1 000 € par classe, soit un total de 5 000 €.

Pour 2010/2011, le montant pour les achats de manuels scolaires s'élève à 2 746,90 €. D'autres manuels seront à commander pour les 2 autres années scolaires à venir.

### ***Décision adoptée à l'unanimité.***

## 6. Avenant n° 1 à la convention relative à l'organisation des transports scolaires

Par courrier en date du 22 juin 2010 le syndicat mixte de transports urbains du bassin chartrain invite la Commune de Sours à signer un avenant n° 1 à la convention des transports scolaire. Cet avenant consiste à prolonger la convention relative à l'organisation des Transports Scolaires entre le Syndicat et la Commune de Sours pour l'organisation des transports scolaires, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2011 date d'échéance du Syndicat Mixte de Transports Urbains du Bassin Chartrain.

*Décision adoptée à l'unanimité.*

## 7. Avenant n° 1 marché de travaux avec la Sté Eiffage pour les travaux de sécurité rue Pasteur Tranche 1

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le Conseil Municipal, en date du 27 mai 2010, a autorisé le Maire à signer un avenant au marché de travaux de sécurité Rue Pasteur pour un montant de 11 563,19 € HT.

Lors des dernières réunions de chantier, il a été question de modifications supplémentaires à intervenir sur ce marché (tranche 1). Monsieur le Maire et les élus membres de la Commission des travaux ont étudié les propositions et ont décidé de proposer, au Conseil, pour validation ces nouveaux travaux supplémentaires. Il est donc demandé au Conseil son accord étant entendu que la délibération du 27/05/2010 sera annulée et remplacée par la présente.

Montant de l'avenant n° 1 au marché de travaux avec l'entreprise EIFFAGE : 24 977,16 € HT

*Avenant n° 1 accepté à l'unanimité.*

## 8. Décision modificative du budget communal

Monsieur le Maire précise qu'il convient de procéder à des ajustements budgétaires.

Ces ajustements sont les suivants :

*Décision Modificative n° 2010-0002*

CREDITS A OUVRIR						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.		
D	F	66	66111		HCS	Intérêts des Emprunts et Dettes	1 125,00
D	F	66	668		HCS	AUTRES CHARGES FINAN.	150,00
D	F	67	6743		HCS	SUBVENTIONS DE FONCT. VERSEES PAR LES GROUP.	300,00
D	F	011	6067		005	FOURNITURES SCOLAIRES	2 800,00
<b>Total</b>							<b>4 375,00 €</b>
CREDITS A REDUIRE						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.		
D	F	011	61522		HCS	ENTRETIEN DE BATIMENTS	-1 575,00
D	F	022	022		HCS	DEPENSES IMPREVUES	-2 800,00
<b>Total</b>							<b>-4 375,00 €</b>

## Décision Modificative n° 2010-0003

COMPTES DEPENSES						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.		
D	F	011	61522		HCS	ENTRETIEN DE BATIMENTS	-41 831,00
D	F	023	023		HCS	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	41 831,00
D	I	23	2315	0903	HCS	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	60 350,00
Total							60 350,00 €

  

COMPTES RECETTES						Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.		
R	I	13	1323	0903	HCS	SUBV. EQUIP. NON TRANSF DEPARTEMENT	18 519,00
R	I	021	021	OPFI	HCS	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	41 831,00
Total							60 350,00 €

### Décisions modificatives adoptées à l'unanimité

#### 9. Questions diverses

- Courrier de l'Association de Sauvegarde du Cadre de Vie des Hameaux (du 30/06/2010) : M. le Maire rappelle qu'à ce jour aucun dépôt de dossier n'a été fait par la SCI DG Immobilier. Le Conseil statuera après avis de la commission d'urbanisme dès qu'un nouveau dossier sera déposé. Une réponse au courrier sera adressée à M. Cintract, Président de l'Association.
- Courrier de l'Association Salsaliente relatif à une demande d'autorisation d'un barbecue et d'une démonstration de danse pour le dimanche 25 juillet 2010 après midi au stade. Le président de cette association, M. Nunès demande également l'utilisation d'une salle à titre gracieux tous les jeudis soirs. M. le Maire et le Conseil sont d'accord pour la manifestation du 25 juillet. Pour ce qui est de la mise à disposition de la salle, des explications et renseignements seront demandés à l'Association.
- Association Bambins Câlins (siège social à Sours) : une salle est mise à disposition pour une rencontre entre assistantes maternelles et enfants chaque mardi matin.
- Vols au cimetière : il conviendrait d'installer un panneau pour sensibiliser les individus au respect des lieux.
- L'amicale des Pompiers de Sours/Gellainville souhaite un arrêté de circulation pour l'organisation du bric-à-brac de septembre: En effet, plusieurs rue seraient barrées (J. Gautron, Bourgeois, Bouclet,...) afin de ne pas gêner les activités commerciales de la superette.
- Nouveau centre d'intervention : création d'un bateau de 30 m environ. Qui paiera ces travaux ? Un nouveau courrier sera adressé à l'Orée de Chartres.
- Les locaux de l'ancienne épicerie ne seront pas transformés en pizzeria.
- Stationnement à la Vallée : encore des problèmes de stationnement et d'incivilités devant l'école.
- Maison médicale de Sours : un 3<sup>ème</sup> médecin arrivera au cabinet à compter du 5 juillet 2010.
- Démolition prochaine (à partir du 17/7/10) de la propriété du 15/17 rue Pasteur.
- Courrier de la locataire du presbytère : elle demande une suspension du loyer suite à la rénovation intérieure du bâtiment (antenne, peinture, ...). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse toute participation financière ou suspension de paiement de loyer, considérant qu'il s'agit de frais locatifs. Une réponse sera adressée à la locataire.